**INTRODUCTION**

Les clauses figurant dans le présent document vous aideront à préparer un projet d’ordonnance pour la Cour de la famille.

Le modèle que vous devez utiliser pour préparer votre ordonnance est consultable à : <http://ontariocourtforms.on.ca/static/media/uploads/courtforms/family/25/form-25-fr-dec20.doc>.

Au début de votre projet d’ordonnance, vous devrez indiquer si l’ordonnance doit être temporaire ou définitive. Une ordonnance temporaire est rendue pendant que l’instance est en cours (par exemple, en ce qui concerne les arrangements parentaux). Une ordonnance définitive est une ordonnance qui met fin à l’affaire (ou au moins à une partie des questions en litige dans l’affaire).

Les clauses ci-dessous doivent être organisées selon la loi de laquelle elles relèvent. Par exemple, si votre affaire concerne un divorce, la plupart des dispositions de l’ordonnance, autres que celles qui portent sur les biens, relèveront de la *Loi sur le divorce* (Canada), qui est **fédérale**. Une ordonnance qui concerne les biens familiaux sera généralement rendue en vertu de la *Loi sur le droit de la famille* (Ontario), qui est **provinciale**.

Si aucune des parties ne demande le divorce, l’ordonnance se fondera habituellement sur les dispositions de la *Loi portant réforme du droit de l’enfance* (Ontario), qui est **provinciale**, en ce qui concerne les questions parentales, et sur la *Loi sur le droit de la famille* (Ontario), qui est **provinciale**, en ce qui concerne les questions liées aux pensions alimentaires.

Lorsque vous préparez le projet d’ordonnance, les noms légaux complets des parties doivent être indiqués au haut de l’ordonnance, ce que l’on appelle l’intitulé. De même les noms complets et les dates de naissance des enfants doivent être indiqués dans toute clause qui concerne les pensions alimentaires, la responsabilité décisionnelle ou le temps parental.

**AFFAIRES PROCÉDURALES**

0.1 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) est autorisé(e) à déposer tardivement les documents suivants, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

0.2 [ ] [ ] L’intimé(e) est autorisé(e) à déposer tardivement les documents suivants, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

0.3 [ ] Le(a) requérant(e) est autorisé(e) à signifier et déposer la [ ] demande,   
[ ] motion en modification, [ ] réponse à une motion en modification modifiée au plus tard le \_\_\_\_.

0.4 [ ] L’intimé(e) est autorisé(e) à signifier et déposer la [ ] réponse,   
[ ] motion en modification, [ ] réponse à une motion en modification modifiée au plus tard le \_\_\_\_.

0.5 [ ] Cette affaire est ajournée au :

[ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_ [ ], le matin.

[ ] l'après-midi.

[ ] Une date à être fixée par les parties auprès du coordonnateur des procès

Pour une :

[ ] première comparution [ ], conférence relative à la cause, [ ] motion

[ ] conférence en vue d'un règlement amiable, [ ] conférence de gestion du procès,

[ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

pour traiter des questions suivantes :

[ ] responsabilité décisionnelle, [ ] temps parental, [ ] contact, [ ] aliments pour les enfants, [ ] dépenses spéciales,,

[ ] aliments pour le conjoint, [ ] aliments rétroactifs, [ ] arriérés d'aliments,

[ ] assurance, [ ] ordonnance de ne pas faire, [ ] possession exclusive du foyer conjugal, [ ] partage des biens, [ ] autre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

0.6 [ ] L’affaire se déroulera :

[ ] en personne au palais de justice.

[ ] à distance par

[ ] vidéoconférence

[ ] conférence téléphonique

[ ] par écrit.

0.7 [ ] Le(a) requérant(e) doit signifier et déposer les documents suivants au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_:

[ ] Formule 14 : Avis de motion et tout affidavit à l'appui (Formule 14A : Affidavit);

[ ] documents qui répondent à une motion (Formule 14A : Affidavit);

[ ] Formule 13 [ ] Formule 13.1, états financiers à jour ou affidavit indiquant que les derniers états financiers déposés ont été modifiés;

[ ] Formule 13A : Certificat de divulgation de renseignements financiers;

[ ] Formule 13B : État des biens familiaux nets;

[ ] Formule 13C : Comparaison de états des biens familiaux nets;

[ ] Formule 17A : Mémoire de conférence relative à la cause — formule générale;

[ ] Formule 17C : Mémoire de conférence en vue d’un règlement amiable — formule générale;

[ ] Formule 17E : Mémoire de conférence de gestion du procès;

[ ] Formule 35.1 : Affidavit (responsabilité décisionnelle, temps parental, contact);

[ ] Formule 35.1A : Affidavit (renseignements relatifs à la protection de l’enfance)

[ ] Autre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

0.8 [ ] L’intimé(e) doit signifier et déposer les documents suivants au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_:

[ ] Formule 14 : Avis de motion et tout affidavit à l'appui (Formule 14A : Affidavit);

[ ] documents qui répondent à une motion;

[ ] Formule 10 : Défense

[ ] Formule 13 [ ] Formule 13.1, états financiers à jour ou affidavit indiquant que les derniers états financiers déposés ont été modifiés;

[ ] Formule 13A : Certificat de divulgation de renseignements financiers;

[ ] Formule 13B : État des biens familiaux nets;

[ ] Formule 13C : Comparaison de états des biens familiaux nets;

[ ] Formule 17A : Mémoire de conférence relative à la cause — formule générale;

[ ] Formule 17C : Mémoire de conférence en vue d’un règlement amiable — formule générale;

[ ] Formule 17E : Mémoire de conférence de gestion du procès;

[ ] Formule 35.1 : Affidavit (responsabilité décisionnelle, temps parental, contact);

[ ] Formule 35.1A : Affidavit (renseignements relatifs à la protection de l’enfance)

[ ] Autre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**CONDITIONS RELATIVES À LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES**

**QUESTIONS CONCERNANT LES ALIMENTS :**

**Toutes les parties :**

1.1 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit signifier à l'autre partie et déposer au tribunal une copie des documents suivants, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_:

[ ] Une formule 13 : État financier (demandes d'aliments);

[ ] Une formule 13.1 : État financier (demandes portant sur des biens et demandes d'aliments);

[ ] Formule 13A : Certificat de divulgation de renseignements financiers;

[ ] Les documents suivants comme preuve du revenu pour chacune des \_\_\_\_\_ années passées, selon le cas :

1. [ ] Une copie de chaque déclaration de revenu, avec les annexes, pièces jointes et feuillets d'information, déposée auprès de l'Agence du revenu du Canada *(ces documents doivent être signifiés, mais pas déposés au tribunal)*.
2. [ ] Si des déclarations de revenu n'ont pas été déposées auprès de l'Agence du revenu du Canada, une copie de tous les feuillets (T4, T4A, T5, etc.) reçus pour l'une ou l'autre de ces années d'imposition.
3. [ ] Avis de cotisation et, le cas échéant, les avis de nouvelle cotisation;

[ ] Si les avis de cotisation et de nouvelle cotisation ne sont pas disponibles, une copie du document imprimé Revenu et déductions fourni par l'Agence du revenu du Canada pour les années d'imposition \_\_\_\_\_\_\_\_\_ (*pour obtenir ces renseignements, appelez le service à la clientèle au 1 800 959-8281*);

[ ] Une déclaration sous serment ou affirmation solennelle que [ ] le(a) requérant(e) ou [ ] l’intimé(e) ne doit pas déposer de déclaration de revenu à cause de la *Loi sur les Indiens* (Canada) et d'autres preuves de revenu pour les trois années précédentes.

1.2 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit remettre à l'autre partie une copie des documents suivants, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :

a) [ ] La preuve de tout paiement d'aliments effectué directement à l'autre partie ou à un enfant, ou pour le compte de l'autre partie ou de l'enfant (pas par l'intermédiaire du Bureau des obligations familiales), de \_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

b) [ ] Une copie de toute demande déposée par ou pour la partie au cours des \_\_\_\_\_ dernières années, en vue d'obtenir un prêt, une ligne de crédit, une carte de crédit ou une hypothèque, y compris un état des revenus ou de la valeur nette fourni par ou pour la partie.

c) Autre (*précisez*) :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**Pour les employés :**

d) [ ] Des copies des trois dernières fiches de paie, des états des revenus cumulatifs de l'année ou une déclaration écrite de l'employeur pour l'année civile en cours.

e) [ ] Une copie des circulaires d'information sur les avantages sociaux ou des brochures sur les avantages sociaux expliquant toutes les prestations dont jouissent les employés concernant les soins médicaux, les soins dentaires, les médicaments sur ordonnance et l'assurance-vie. Si des circulaires ou des brochures ne sont pas disponibles, une déclaration détaillée de l'employeur ou de l'assureur du régime collectif indiquant toutes les prestations que la partie a le droit de recevoir.

**Pour une partie qui travaille à son compte ou qui a un intérêt dans une entreprise, y compris une entreprise à propriétaire unique, une société en nom collectif ou une personne morale :**

f)[ ] Les documents suivants provenant de toute entreprise dans laquelle la partie a un intérêt depuis les \_\_\_ dernières années :

[ ] Les états financiers de clôture d'exercice pour toutes les entreprises dans lesquelles la partie a un intérêt, y compris les états des revenus et des frais généraux, ainsi que les listes d'éléments d'actif, d'éléments de passif et de dettes.

[ ] Un état détaillé démontrant tous les salaires, frais de gestion et autres paiements ou avantages sociaux versés à la partie, ou en son nom, ou aux personnes ou personnes morales avec lesquelles la partie ne traite pas sans liende dépendance;

[ ] Les états des revenus et des dépenses mensuels ou trimestriels les plus récents;

[ ] Une copie de toute demande déposée par l'entreprise ou pour l'entreprise en vue d'obtenir un prêt, une ligne de crédit, une carte de crédit ou une hypothèque, y compris un état des revenus ou de la valeur nette fourni par ou pour l'entreprise.

[ ] Une copie de toute entente de partenariat impliquant la partie;

[ ] La confirmation du revenu de la partie, du revenu qu'elle retire d'un partenariat et du capital investi dans un partenariat.

g)[ ] Une copie des documents suivants pour toute personne morale que contrôle la partie ou dans laquelle la partie détient 10 % ou plus des actions avec droit de vote depuis les \_\_\_ dernières années :

[ ] Les déclarations de revenu au palier provincial et fédéral de chaque personne morale;

[ ] Un état détaillé de toutes les dépenses personnelles payées par une personne morale pour la partie;

[ ] Un état détaillé démontrant tous les salaires, frais de gestion et autres paiements ou avantages sociaux versés à la partie, ou en son nom, ou aux personnes ou personnes morales avec lesquelles la partie a un lien de dépendance;

[ ] Les états financiers de clôture d'exercice, y compris le bilan et état des revenus ou état des pertes et profits, de la personne morale et de toute personne morale ou filiale connexe;

[ ] Une copie de toute convention des actionnaires.

**Pour les parties qui ont déclaré faillite :**

1.3 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit remettre à l'autre partie une copie des documents suivants, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :

[ ] La preuve de la faillite, avec une copie de la cession de faillite ou de la pétition en faillite, du bilan de faillite et de toute main-levée.

[ ] Une copie de toute proposition de faillite signée par la partie et le syndic en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

[ ] Une copie de tout état du fonds de roulement projeté de la partie, signé par la partie et déposé par le syndic avec la proposition finale.

[ ] Une copie de l'état du fonds de roulement du syndic, du rapport du syndic sur le caractère raisonnable de l'état du fonds de roulement et le rapport du syndic contenant les déclarations prescrites de la partie insolvable concernant la préparation de l'état du fonds de roulement.

[ ] Une copie de la déclaration de revenus du syndic.

**Pour les parties qui ne travaillent pas :**

1.4 3 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit remettre à l'autre partie une copie des documents suivants, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :

[ ] Le curriculum vitæ de la partie, une liste des lieux de travail ou des personnes auprès desquels la partie a postulé pour un emploi au cours des douze derniers mois, avec les dates et les coordonnées, ainsi qu'une copie des réponses reçues.

[ ] Des documents médicaux confirmant l'inaptitude à travailler en raison d'une maladie ou d'un handicap.

[ ] Une copie de toute demande de prestations maladie ou invalidité présentée au Régime de pensions du Canada, au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ou à un assureur maladie ou invalidité, ainsi que la réponse à chaque demande.

[ ] Une copie du relevé d'emploi de la partie (recto verso) provenant de son dernier employeur.

[ ] Des documents démontrant les prestations d'assurance-emploi reçues au cours des douze derniers mois, ainsi que tout revenu supplémentaire ou prestations reçus pendant cette période.

[ ] Une copie des relevés bancaires de la partie, du/de \_\_\_\_ au/à \_\_\_\_\_\_\_\_\_.\_

[ ] Une copie des relevés de carte de crédit de la partie, du/de \_\_\_\_ au/à \_\_\_\_\_\_\_\_\_.\_

[ ] La confirmation de l'inscription de la partie à un établissement d'enseignement ou à un cours.

[ ] Une copie du rapport de crédit de la partie ou de toute demande de crédit déposée par la partie, du/de \_\_\_\_ au/à

[ ] Les autres documents suivants : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**Pour une partie qui est bénéficiaire d'une fiducie ou constituant d'une fiducie :**

1.5 [ ] Une copie des états financiers de la fiducie, y compris les états des revenus et des frais généraux, et de l'état des répartitions pour les trois années d'imposition les plus récentes.

[ ] Une copie de tous les feuillets de revenus (T4, T4A, T5) reçus de la fiducie et, si la partie est le constituant d'une fiducie, tous les feuillets T5 ou autres feuillets d'information financière émanant de la fiducie.

[ ] Une copie des documents qui établissent la fiducie.

**Documents sur les actifs et les passifs :**

1.6 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) doit remettre à l'autre partie une copie des documents suivants, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :

[ ] Une évaluation de la valeur du foyer conjugal à la date de la séparation.

[ ] Une évaluation de la valeur du bien-fonds situé au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, à la date de la séparation.

[ ] Des documents démontrant la valeur des comptes bancaires suivants, économies, REER ou autres investissements à la date de la séparation : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
[ ] Une évaluation de leur intérêt dans un régime de retraite de la part de l'administrateur du régime à la date de la séparation;

[ ] Des documents démontrant tous les passifs, le cas échéant, à la date de la séparation qui figurent sur leurs états financiers les plus récents qui n'ont pas encore été fournis;

[ ] Des documents démontrant tous les actifs et passifs détenus à la date du mariage, comme indiqué sur leurs états financiers les plus récents qui n'ont pas encore été fournis;   
[ ] Autre :

**CONDITIONS CONCERNANT LES ENFANTS**

**Responsabilité décisionnelle, temps parental et contact**

[ ] **Les ordonnances suivantes sont [ ] définitives [ ] temporaires.**

**[ ] Les ordonnances suivantes sont rendues en vertu de la [ ] *Loi portant réforme du droit de l'enfance* ou de la [ ] *Loi sur le divorce* [CSJ seulement]**

2.1 [ ] Les paragraphes \_\_\_\_ de l'ordonnance du/de la juge \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, datée du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, seront supprimés et remplacés par ce qui suit. Le reste de l'ordonnance du/de la juge \_\_\_\_\_ est confirmé.

2.2 [ ] Les parties ont la responsabilité décisionnelle conjointe à l’égard [ ] de l'enfant suivant [ ] des enfants suivants :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

né(s) le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

2.3 [ ] Le(a) requérant(e) aura la responsabilité décisionnelle à l’égard [  ] de l'enfant suivant [ ] des enfants suivants : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2.4 [ ] L’intimé(e) aura la responsabilité décisionnelle à l’égard [ ] de l'enfant suivant [ ] des enfants suivants :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

né(s) le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

2.5 [ ] Les deux parents seront indiqués comme personnes à contacter en cas d'urgence auprès des écoles des enfants ou d'autres organismes fournissant des programmes aux enfants.

2.6 [ ] Les parents s'aviseront mutuellement immédiatement si [ ] l'enfant [ ] les enfants subit (subissent) une urgence médicale.

2.7 [ ] Les deux parents ont le droit de prendre des décisions en cas d'urgence médicale concernant l'enfant lorsque ce dernier est sous leurs soins.

2.8 [ ] En cas d'urgence, chaque parent doit tenter de communiquer avec l'autre parent avant de prendre une décision médicale d'urgence concernant l'enfant.

2.9 [ ] La carte-santé de l'enfant doit demeurer avec l'enfant lorsqu'il se déplace entre les résidences de ses parents.

2.10 [ ] Les arrangements parentaux à l’égard de l'enfant [ ] ou [ ] des enfants seront conformes à ceux qui sont indiqués dans l'annexe ci-jointe.

2.11[ ] [ ] L'enfant [ ] Les enfants [ ] résidera(ont) principalement avec [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2.12 [ ] [ ] L'enfant [ ] Les enfants [ ] résidera(ont) aussi avec [ ], aura(ont) du temps parental avec [ ], aura(ont) des contacts avec [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) ou [ ] une autre personne\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :

[ ] Tel que convenu par les parties.

[ ] Tel que convenu par les parties par écrit.

[ ] À des moments raisonnables, sur préavis raisonnable.

[ ] Comme indiqué dans l'annexe ci-jointe.

[ ] Une fin de semaine sur deux, à compter du \_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_\_\_\_\_ et jusqu'au \_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_\_\_\_\_.

[ ] Les visites de fin de semaine seront prolongées d'un jour si [ ] l'enfant [ ] les enfants n’est (ne sont) pas tenus d'aller à l'école le vendredi ou le lundi après la fin de semaine.

[ ] Pendant une visite en milieu de semaine, du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_, jusqu'au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

[ ] Pendant\_\_\_\_\_\_\_\_ semaines de vacances, pendant les vacances d'été, qui peuvent [ ], ne peuvent pas [ ] être prises de façon consécutive, comme ceci :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

[ ] Les parties s'aviseront mutuellement de leurs plans de vacances d'été pour [ ] l'enfant [ ] les enfants, y compris des semaines où elles ont l'intention de faire résider [ ] l'enfant [ ] les enfants, chez elles, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ de chaque année.

[ ] [ ] L'enfant [ ] les enfants passera (passeront) les vacances de Noël/d'hiver avec chacune des parties, de la façon suivante : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] [ ] L'enfant [ ] les enfants passera (passeront) les vacances de mars avec chacune des parties, de la façon suivante : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] [ ] L'enfant [ ] les enfants passera (passeront) les fêtes religieuses ou autres jours fériés avec chacune des parties, de la façon suivante : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] Les anniversaires [ ] de l'enfant [ ] des enfants seront partagés, de la façon suivante : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] Autres périodes convenues entre les parties [ ] par écrit.

2.13 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) aura du temps parental de rattrapage à l’égard des enfants dans les circonstances suivantes : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2.14 [ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ aura des contacts de rattrapage avec les enfants dans les circonstances suivantes :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2.15 [ ] Nulle partie ne doit planifier des activités pour les enfants pendant les périodes de visite avec l'autre parent, à moins que l'autre parent n'ait consenti à l'avance. Ce consentement ne doit pas être refusé d'une façon déraisonnable.

2.16 [ ] Au cas où aucune des parties ne pourrait s'occuper de l'enfant [ ] ou des enfants [ ] pendant un ou plusieurs jours de la période de visite, elle doit donner à l'autre partie la possibilité de prendre soin des enfants avant de recourir aux services d'un(e) gardien(ne) ou à un service de garde d'enfants.

2.17 [ ] Quel que soit le calendrier de temps parental pendant les fins de semaine, l'enfant [ ] ou les enfants [ ] passera (passeront) la Fête des mères avec [ ] la requérante ou [ ] l’intimée et la Fête des pères avec [ ] le requérant ou [ ] l’intimé.

2.18 [ ] [ ] L'enfant [ ] Les enfants doit (doivent) maintenir des contacts par téléphone, courriel ou Internet avec le parent [ ] requérant ou [ ] intimé [ ] avec lequel il(s) ne réside(nt) pas, de la façon suivante :

[ ] contacts illimités;

[ ] contacts établis par la partie et l'enfant;

[ ] contacts entre \_\_\_\_\_\_\_\_\_ le matin et \_\_\_\_\_\_\_\_\_ le soir;

[ ] comme ceci : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2.19 [ ] [ ] L'enfant [ ] Les enfants sera (seront) ramassé(s) et déposé(s) par [ ] le(a) requérant(e), [ ] l’intimé(e) ou [ ] l’autre partie :

[ ] comme convenu;

[ ] au domicile du parent qui a les soins principaux;

[ ] à l'école, [ ] à la garderie [ ] de l'enfant [ ] ou des enfants;

[ ] comme suit : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2.20 [ ] Les arrangements en matière de transport pour le temps parental sont les suivants :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] Les arrangements en matière de transport pour la période de contact sont les suivants :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2.21 [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) aura du temps parental surveillé avec [ ] l'enfant [ ] les enfants :

[ ] dans le Centre de visites surveillées, situé au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

aux heures et aux conditions de ce centre.

[ ] Temps parental surveillé par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ comme ceci : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] Comme ceci : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_aura du temps parental surveillé avec [ ] l'enfant [ ] les enfants :

[ ] dans le Centre de visites surveillées, situé au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

aux heures et aux conditions de ce centre.

[ ] Temps parental surveillé par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ comme ceci : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] Comme ceci : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2.22 [ ] Les échanges aux fins du temps parental surveillé auront lieu le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_[ ] le matin [ ] l'après-midi, ou aux heures prévues par le centre de visites surveillées.

2.23 [ ] Les échanges aux fins des contacts surveillés auront lieu le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_[ ] le matin [ ] l'après-midi, ou aux heures prévues par le centre de visites surveillées.

2.24 [ ] Les parties doivent se conformer au protocole d'accueil du Centre de visites surveillées et remplir tous les documents nécessaires dans un délai de \_\_\_ jours.

2.25 [ ] Les coûts du temps parental surveillé seront [ ] partagés équitablement entre les parties, [ ] payés entièrement par le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e).

2.26 [ ] Les coûts des contacts surveillés seront [ ] partagés équitablement entre les parties, [ ] payés entièrement par le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e).

2.27 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] L’autre partie ne doit pas consommer d'alcool ou de drogues illicites pendant qu'il [ ] ou elle [ ] se trouve avec [ ] l'enfant [ ] les enfants, ou pendant les douze heures qui précèdent le début du temps parental prévu avec les enfants.

2.28 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] L’autre partie a le droit de consulter et d'obtenir des renseignements, dossiers et bulletins scolaires directement auprès des enseignants et médecins [ ] de l'enfant [ ] des enfants, ainsi que de tout autre professionnel s'occupant de la santé, de l'éducation ou du bien-être général [ ] de l'enfant [ ] des enfants.

2.29 [ ] Au cas où un professionnel qui s'occupe de l'enfant a besoin du consentement de l'autre partie avant de pouvoir fournir des renseignements au parent qui en fait la demande, l'autre partie doit octroyer le consentement nécessaire dès qu'elle en reçoit la demande.

2.30 [ ] Les parties doivent se tenir mutuellement informées de leurs adresse résidentielle et numéro de téléphone, et s'aviser mutuellement, dans un délai de 24 heures, lorsque ces coordonnées changent.

2.31 [ ] Les parties doivent se communiquer tout renseignement nécessaire au sujet [ ] de l'enfant [ ] des enfants au moyen d'un livre de communication, qui doit toujours se trouver avec [ ] l'enfant [ ] les enfants. Ce livre contiendra des renseignements sur la santé [ ] de l'enfant [ ] des enfants, ainsi que sur ses (leurs) médicaments.

2.32 [ ] Les parties s'échangeront tous les renseignements nécessaires au sujet [ ] de l'enfant [ ] des enfants par courriel, dont des renseignements sur la santé [ ] de l'enfant [ ] des enfants, ainsi que sur ses (leurs) médicaments.

2.33 [ ] Nulle partie ne doit parler négativement de l'autre partie en présence [ ] de l'enfant [ ] des enfants. Chaque partie doit s'efforcer d'empêcher d'autres personnes de dire du mal de l'autre partie.

2.34 [ ] Nulle partie ne doit discuter du dossier judiciaire ou de tout autre problème d'adulte mettant en jeu les parties avec [ ] l'enfant [ ] les enfants.

**Tests de paternité**

3.1 [ ] Les parties et l'enfant, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, né le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ doivent subir des tests génétiques à/au\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ afin d'établir si [ ] le requérant [ ] l’intimé [ ] est le père de l'enfant.

3.2 [ ] Le test de paternité sera effectué par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

3.3 [ ] Les coûts des tests génétiques seront payés [ ] à parts égales par le(a) requérant(e) et l’intimé(e), [ ] entièrement par [ ] le(a) requérant(e), [ ] l’intimé(e) sans porter atteinte au droit de répartir plus tard cette dépense.

**Déclaration/Conclusion de paternité**

4.1 [ ] Il est confirmé que le [ ] requérant [ ] l’intimé est le père de l'enfant, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, né le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, en vertu de l'article 4 de la *Loi portant réforme du droit de l'enfance*.

4.2 [ ] Le requérant [ ] L’intimé, après avoir démontré son intention bien établie de traiter l'enfant [ ] les enfants [ ]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, né(e) le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, né(e) le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, né(e) le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ comme [ ] un enfant [ ] des enfants de [ ] sa famille, est considéré comme étant le père de l'enfant ou des enfants, en vertu de l'article 1 de la *Loi portant réforme du droit de l'enfance*.

**Déménagements et restrictions au déplacement ou à l'enlèvement du territoire de compétence**

[ ] **Les ordonnances suivantes sont [ ]** **temporaires [ ] définitives**.

**[ ] Les ordonnances suivantes sont rendues en vertu de la [ ] *Loi portant réforme du droit de l'enfance* ou [ ] de la *Loi sur le divorce* [CSJ seulement]**

5.1 [ ] Nulle partie ne doit

[ ] Le(a) requérant(e) ne doit pas

[ ] L’intimé(e) ne doit pas

[ ] L’autre partie \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ne doit pas

enlever [ ] l'enfant [ ] les enfants

[ ] de la ville de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] de la municipalité régionale de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ] de la province de l'Ontario

[ ] du Canada

[ ] sauf pour des jours de vacances, conformément au paragraphe \_\_\_\_ ci-dessus;

sans

[ ] la permission écrite de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ [ ] qui ne doit pas être retenue sans raison

ou

[ ] une nouvelle ordonnance de notre tribunal.

5.2 [ ] Nulle partie ne doit

[ ] Le(a) requérant(e) ne doit pas

[ ] L’intimé(e) ne doit pas

demander un passeport pour [ ] l'enfant [ ] les enfants sans le consentement écrit de l'autre partie ou une nouvelle ordonnance de notre tribunal.

5.3 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) peut demander un passeport pour [ ] l'enfant [ ] les enfants sans le consentement ou la signature [ ] du (de la) requérant(e) [ ] de l’intimé(e).

5.4. [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) demandera un passeport pour [ ] l'enfant [ ] les enfants [ ] les enfants suivants \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) doit signer la demande de passeport.

5.5 [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) conservera les passeports des enfants et les remettra [ ] au (à la) requérant(e) [ ] à l’intimé(Ie) à [ ] l’autre partie lorsque cette personne en aura besoin pour des voyages. [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] L’autre partie \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ramènera les passeports tout de suite après la fin du voyage.

5.6 [ ] Si une partie prévoit de passer des vacances avec [ ] l'enfant [ ] les enfants pendant son temps parental ou ses contacts avec l’enfant ou les enfants, elle doit remettre à l'autre partie ou aux autres parties un itinéraire détaillé au moins \_\_\_\_ jours avant le début des vacances, ou dès que possible si les projets de vacances sont établis moins de \_\_\_\_\_ jours avant le début des vacances, dont le nom de la compagnie aérienne et les heures de vol, l’hébergement, y compris l'adresse et le numéro de téléphone de l'endroit où les enfants logeront, ainsi que les coordonnées où joindre [ ] l'enfant [ ] les enfants pendant le voyage.

5.7 [ ] Le parent ou la partie qui voyage avec les enfants doit aviser sans tarder l'autre parent de tout changement aux renseignements ci-dessus.

5.8 [ ] Chaque partie remet une lettre notariée à l'autre partie autorisant [ ] l'enfant [ ] les enfants à se déplacer à l'extérieur du Canada avec l'autre parent aux fins de passer les vacances demandées.

5.9 [ ] Le consentement [ ] du (de la) requérant(e) [ ] de l’intimé(e) au voyage avec les enfants n'est, par la présente, pas nécessaire.

5.10 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) est autorisé(e) à faire déménager [ ] l'enfant [ ] les enfants.

**Responsabilité décisionnelle, temps parental, contact - Évaluation**

6.1 [ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_ est nommé(e) pour effectuer une évaluation des besoins des enfants et de la capacité et de la volonté de chaque parent de satisfaire ces besoins, conformément à l'article 30 de la *Loi portant réforme du droit de l'enfance*, à condition que le parent consente à cette évaluation.

6.2 [ ] Une évaluation a été ordonnée pour les raisons suivantes : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

6.3 [ ] Les coûts de l'évaluation seront payés [ ] à parts égales par les parties [ ] entièrement par [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) [ ], de la façon suivante :  
\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

6.4 [ ] Chacune des parties doivent remplir et faire parvenir les formulaires d’admissions tels que demandé par l'évaluateur dans un délai de \_\_\_\_ jours.

**Changement de nom de l'enfant**

**[ ] Les ordonnances suivantes sont rendues en vertu de la [ ] *Loi portant réforme du droit de l’enfance* ou de la [ ] *Loi sur le divorce* [CSJ seulement]**

7.1 [ ] Nulle partie ne doit changer le nom [ ] de l'enfant [ ] des enfants sans le consentement écrit de l'autre parent.

7.2 [ ] Nulle partie ne doit inscrire [ ] l'enfant [ ] les enfants dans une école ou des activités sous un nom différent du nom légal [ ] de l'enfant [ ] ou des enfants.

**Exécution des ordonnances parentales et de contact par la police**

8.1 [ ] Sur demande et à la réception de la version originale d'une ordonnance judiciaire ou d'une copie certifiée conforme de l'ordonnance, conformément à l'article 36 de la *Loi portant réforme du droit de l'enfance*, la police qui est compétente dans la région où semble(nt) se trouver [ ] l'enfant [ ] les enfants suivant(s) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, né(s) le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, doit trouver, appréhender et ramener [ ] l'enfant [ ] les enfants à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (lieu).

8.2 Dans le but de trouver et d'appréhender [ ] l'enfant [ ] les enfants, un policier peut, en ayant recours à l’aide et à la force raisonnables dans les circonstances, pénétrer dans un lieu où il a des motifs raisonnables et probables de croire que se trouve [ ] l'enfant [ ] les enfants et y perquisitionner :

[ ] n'importe quand;

[ ] uniquement aux heures suivantes :\_\_\_\_\_\_\_\_.

8.3 Cette ordonnance expirera le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**ALIMENTS POUR LES ENFANTS**

[ ] **Les ordonnances suivantes sont [ ]** **temporaires [ ] définitives**.

**[ ] Les ordonnances suivantes sont rendues en vertu de la [ ] *Loi sur le droit de la famille* ou [ ] de la *Loi sur le divorce* [CSJ seulement]**

Le(a) requérante(e) est [ ] le payeur(la payeuse) [ ] le bénéficiaire(la bénéficiaire) des aliments.

9.1 [ ] Les dispositions relatives aux aliments pour les enfants contenues dans l'ordonnance du juge(de la juge) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, rendue le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, seront modifiées comme suit.

9.2 [ ] À compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et le [ ] premier [ ] \_\_\_\_\_\_\_\_ jour de chaque mois par la suite, [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) (ci-après le « payeur » (la « payeuse »)) doit verser [ ] au (à la) requérant(e) [ ] à l’intimé(e) (ci-après le (la) « bénéficiaire ») des aliments pour [ ] l'enfant [ ] les enfants d'un montant mensuel de \_\_\_\_\_\_\_\_\_$, pour les enfants suivants : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

9.3 [ ] Le revenu brut annuel du payeur(de la payeuse) s'élève à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$. [ ] Le revenu brut annuel du(de la) bénéficiaire s'élève à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$.

9.4 Selon le cas :

[ ] Le montant est conforme aux lignes directrices sur les aliments pour les enfants;

[ ] Le montant des aliments pour les enfants de \_\_\_\_\_$ par mois est inférieur au montant figurant sur la table de \_\_\_\_$ exigé par les lignes directrices sur les aliments pour les enfants, pour les raisons suivantes : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

9.5 [ ] Le payeur(la payeuse) doit également verser au(à la) bénéficiaire la somme de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ $ par mois au titre de sa part des dépenses spéciales ou extraordinaires suivantes qui se rapportent aux enfants, à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_:

[ ] Dépenses pour la garderie \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ par mois   
 (sans taxes et subventions disponibles)

[ ] Frais médicaux et dentaires \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ par mois

(sans taxes et prestations d'assurance)

[ ] Éducation (y compris postsecondaire) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ par mois

[ ] Dépenses pour activités extracurriculaires \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ par mois

[ ] Autre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ par mois

9.6 [ ] Le payeur(la payeuse) doit également verser au(à la) bénéficiaire \_\_\_ % des dépenses spéciales ou extraordinaires suivantes relatives aux enfants :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_..

9.7 [ ] Ce calcul est fondé sur les renseignements suivants :

Le revenu brut annuel du payeur(de la payeuse) s'élève à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$.

Le revenu brut annuel du(de la) bénéficiaire s'élève à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$.

Le payeur(la payeuse) doit verser \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ % des dépenses spéciales.

9.8 [ ] L'obligation du payeur(de la payeuse) de verser des aliments pour les enfants au(à la) bénéficiaire comme précisé ci-dessus est maintenue jusqu'aux événements suivants, selon le cas :

[ ] une nouvelle ordonnance du tribunal;

[ ] les parties déposent au tribunal une Formule15C : Motion en modification sur consentement ou une Formule 15D : Motion en modification des aliments pour les enfants sur consentement.

[ ] l'enfant pour lequel les aliments sont versés n'est plus mineur ou inscrit à des cours à temps plein;

[ ] l'enfant pour lequel les aliments sont versés termine un diplôme postsecondaire;

[ ] l'enfant n'a plus droit aux aliments conformément à/au : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Autre :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

9.9 [ ] Le payeur(la payeuse) doit communiquer son revenu actuel à l'autre partie avant le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_de chaque année, à compter du/de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

9.10 [ ] Étant donné que son revenu a été pris en considération dans le calcul des aliments pour les enfants, le(la) bénéficiaire doit également communiquer au payeur(à la payeuse) son revenu actuel \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ chaque année, à compter du/de \_\_\_\_\_\_\_.

9.11 [ ] Avant le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, [ ] le payeur(la payeuse) [ ] et le(la) bénéficiaire doivent remettre :

[ ] des copies de sa déclaration de revenu la plus récente, ainsi que les annexes, pièces jointes, feuillets et avis de cotisation ou de nouvelle cotisation provenant de l'Agence du revenu du Canada;

[ ] Autre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

9.12 [ ] L'ordonnance alimentaire à l'égard de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ prend fin avec effet [ ] immédiat [ ] au (insérer).

9.13 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) ne doit pas payer les aliments pour les enfants, car [ ] il [ ] elle n'est pas en mesure de les payer.

9.14 [ ] Jusqu'à ce que [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) commence à verser les aliments pour les enfants, [ ] il [ ] elle devra remettre, par écrit, un avis [ ] au (à la) requérant(e) [ ] à l’intimé(e), dans un délai de 30 jours à compter de la date à laquelle [ ] il [ ] elle commence à travailler, y compris un travail à son compte. L'avis indiquera le nom et l'adresse de l'employeur, le salaire ou taux de salaire gagné par mois ou, en cas de travail indépendant, des relevés mensuels indiquant les reçus et dépenses.

9.15 [ ] Tant que les aliments pour les enfants doivent être payés, [ ] le(a) requérant(e) et [ ] l’intimé(e) doit communiquer annuellement à l'autre partie des renseignements à jour sur son revenu dans les 30 jours qui suivent l'anniversaire de la présente ordonnance, conformément à l'article 24.1 des lignes directrices sur les aliments pour les enfants.

9.16 [ ] L'ordonnance du(de la) juge \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, datée du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ pour [ ] des aliments pour les enfants continus [ ] et [ ] des arriérés d'aliments est suspendue avec effet [ ] immédiat [ ] à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_jusqu'à [ ] ce qu'un tribunal ordonne autrement

[ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**Exécution des ordonnances alimentaires à l'égard d'un enfant**

9.17 [ ] L’ordonnance, à moins d’être retirée du bureau du directeur du Bureau des obligations familiales, est exécutée par le directeur et les sommes dues aux termes de l’ordonnance sont versées au directeur, qui les verse à la personne à qui elles sont dues. Une ordonnance de retenue des aliments sera rendue.

9.18 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit remettre [ ] à l'autre partie [ ] et au directeur du Bureau des obligations familiales un avis de tout changement d'adresse ou d'emploi, y compris tous les renseignements sur le changement, dans les dix jours qui suivent le changement.

**Intérêts**

9.19 [ ] La présente ordonnance porte intérêt au taux d’intérêt après jugement [ ] énoncé dans la *Loi sur les tribunaux judiciaires* [ ] de \_\_\_\_\_\_\_\_\_% par année à compter de la date de cette ordonnance. Un versement impayé ne porte intérêt qu’à compter de son échéance.

**ALIMENTS POUR LE CONJOINT**

[ ] **Les ordonnances suivantes sont [ ]** **temporaires [ ] définitives**.

**[ ] Les ordonnances suivantes sont rendues en vertu de la [ ] *Loi sur le droit de la famille* ou [ ] de la *Loi sur le divorce* [CSJ seulement]**

10.1 [ ] Les dispositions relatives aux aliments pour le conjoint contenues dans l'ordonnance du juge(de la juge) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, rendue le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, seront modifiées comme suit.

10.2 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit verser les aliments pour le conjoint [ ] au (à la) requérant(e) [ ] à l’intimé(e) [ ] d'un montant de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ par mois, à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et le [ ] premier [ ]\_\_\_\_\_\_\_ jour de chaque mois jusqu'à [ ] ce que notre tribunal ordonne autrement [ ]\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

10.3 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit verser les aliments pour le conjoint en une somme forfaitaire [ ] au (à la) requérant(e) [ ] à l’intimé(e) d'un montant de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ $, au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

10.4 [ ] Le montant des aliments pour le conjoint doit être révisé aux dates suivantes : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

10.5 [ ] Les aliments pour le conjoint doivent être indexés et augmenter annuellement conformément au calcul d'indexation énoncé aux paragraphes 34 (5) et (6) de la *Loi sur le droit de la famille*, avec effet au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et à chaque anniversaire de cette date.

10.6 [ ] Les aliments pour le conjoint doivent être indexés et augmenter annuellement conformément à l’Indice des prix à la consommation pour \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, pour le mois de/d' \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et à chaque anniversaire de cette date.

10.7 [ ] Les aliments pour le conjoint doivent être indexés et [ ] augmenter [ ] diminués chaque année par un facteur de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_%, avec effet au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et à chaque anniversaire de cette date.

10.8 [ ] Les aliments pour le conjoint doivent être indexés et augmenter annuellement conformément aux facteurs d'indexation appliqués par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, avec effet le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et à chaque anniversaire de cette date.

10.9 [ ] L'ordonnance alimentaire à l'égard d'un conjoint prend fin avec effet [ ] immédiat

[ ] le (insérer).

10.10 [ ] L'ordonnance du(de la) juge \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, datée du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ pour [ ] des aliments pour le conjoint continus [ ] et

[ ] des arriérés d'aliments est suspendue avec effet [ ] immédiat [ ] à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et jusqu'à [ ] ce que le tribunal ordonne autrement [ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**Intérêts**

10.11 [ ] La présente ordonnance porte intérêt au taux d’intérêt après jugement [ ] énoncé dans la *Loi sur les tribunaux judiciaires* [ ] de\_\_\_\_\_\_\_\_\_% par année à compter de la date de son prononcé. Un versement impayé ne porte intérêt qu’à compter de son échéance.

**Exécution des aliments pour le conjoint**

10.12 [ ] L’ordonnance, à moins d’être retirée du bureau du directeur du Bureau des obligations familiales, est exécutée par le directeur et les sommes dues aux termes de l’ordonnance sont versées au directeur, qui les verse à la personne à qui elles sont dues. Une ordonnance de retenue des aliments sera rendue.

10.13 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit remettre [ ] à l'autre partie [ ] et au directeur du Bureau des obligations familiales un avis de tout changement d'adresse ou d'emploi, y compris tous renseignements sur le changement, dans les dix jours qui suivent le changement.

**Arriérés d'aliments**

11.1 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit des arriérés d'aliments fixés au montant de [ ] au (à la) requérant(e) [ ] à l’intimé(e) d'un montant de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ à compter du\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

11.2 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit des arriérés d'aliments au cessionnaire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ d'un montant de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

11.3 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit payer \_\_\_\_\_\_\_$ par mois [ ] au (à la) requérant(e) [ ] à l’intimé(e) au titre des arriérés d’aliments, à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et par la suite le [ ] premier [ ] \_\_\_\_\_ jour de chaque mois subséquent jusqu’à ce qu’ils soient acquittés en totalité.

11.4 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit payer \_\_\_\_\_\_\_$ par mois au cessionnaire au titre des arriérés d’aliments, à compter du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et par la suite le [ ] premier [ ] \_\_\_\_\_ jour de chaque mois subséquent jusqu’à ce qu’ils soient acquittés en totalité.

**PRESTATIONS**

**[ ] Les ordonnances suivantes sont rendues en vertu de la [ ] *Loi sur le droit de la famille***

**[ ] *Loi sur le divorce* [CSJ seulement]**

12.1 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit maintenir une assurance-maladie et dentaire supplémentaire pour les enfants aussi longtemps que l'assurance est disponible par le biais de son travail et que les enfants [ ] sont admissibles aux aliments.

12.2 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit maintenir une assurance-maladie et dentaire supplémentaire pour [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) aussi longtemps que l'assurance est disponible par le biais de son travail et que [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) est admissible aux aliments.

12.3 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit remettre à l'autre des renseignements sur les prestations que lui offre son [ ] travail dans un délai de \_\_\_\_ jours.

12.4 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) [ ] doit désigner de façon irrévocable [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) [ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ comme bénéficiaire de sa police d'assurance-vie d'une valeur nominale minimale de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ $ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ aussi longtemps que les aliments pour le conjoint doivent être versés.

12.5 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit désigner de façon irrévocable [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) [ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ comme fiduciaire de sa police d'assurance-vie auprès de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ d'une valeur nominale minimale de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ $ au profit des enfants aussi longtemps que les aliments pour les enfants doivent être payés.

12.6 [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit envoyer à l'autre partie la preuve que la désignation a été soumise au fournisseur de l'assurance avant le (insert).

12.7 [ ] Si, au moment de son décès, [ ] le(a) requérant(e) [ ] l’intimé(e) ne s'est pas conformé à son obligation à l'égard de sa police d'assurance-vie, la présente clause constitue une charge de premier rang contre la succession [ ] du (de la) requérant(e) [ ] de l’intimé(e) d'un montant équivalent à la valeur nominale de la police d'assurance.

**ORDONNANCES ALIMENTAIRES D'EXÉCUTION RÉCIPROQUE ET ORDONNANCES ALIMENTAIRES CONDITIONNELLES**

13.1 [ ] La présente ordonnance est conditionnelle et n'a aucun effet à moins qu'elle ne soit confirmée par un tribunal compétent.

13.2 [ ] Les aliments doivent être payés à compter :

[ ] de la date de l'ordonnance conditionnelle.

[ ] du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_\_.

13.3 [ ] L'ordonnance conditionnelle de l'honorable juge \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, rendue à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ est confirmée.

13.4 [ ] L'ordonnance conditionnelle de l'honorable juge \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, rendue à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, est confirmée au montant [ ] inférieur [ ] supérieur de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ par mois, à compter :

[ ] de la date de l'ordonnance conditionnelle.

[ ] du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ 20\_\_\_.

**Foyer conjugal**

**Possession exclusive**

[ ] La présente ordonnance est **[ ] définitive [ ] temporaire.**

14.1 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) a la possession exclusive du foyer conjugal situé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

14.2 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) a la possession exclusive du foyer conjugal et du contenu du foyer conjugal situé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ [ ] avec les exceptions suivantes : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

14.3 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e)] doit payer les dépenses suivantes afin d'entretenir le foyer conjugal :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

14.4 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) aura la possession exclusive du foyer conjugal jusqu'au :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**Vente de la maison**

15.3 [ ] Le foyer conjugal situé au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ doit être inscrit aux fins de vente dans un délai de \_\_\_\_\_\_ jours auprès de [ ] \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ou d'un agent ou courtier immobilier accepté par les parties.

15.4 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit maintenir le foyer conjugal en bon état jusqu'à sa vente ou jusqu'à ce qu'une autre entente ou qu'une autre ordonnance du tribunal .

15.5 [ ] Les deux parties doivent coopérer entièrement à l'inscription du foyer conjugal aux fins de sa vente.

15.6 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ]L’intimé(e) doit enlever ses biens du foyer conjugal avant le : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

15.6 [ ] Par la présente, il n'est pas nécessaire d'obtenir le consentement [ ] du (de la) requérant(e) [ ] de l’intimé(e) pour vendre le foyer conjugal situé à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ .

15.7 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit payer les dépenses suivantes afin de maintenir le foyer conjugal en bon état en attendant sa mise en vente :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

15.8 [ ] Le produit de la vente du foyer conjugal sera détenu en fiducie par l'avocat immobilier des parties jusqu'à ce qu'une autre entente écrite ou une autre ordonnance du tribunal.

15.9 [ ] Le produit de la vente du foyer conjugal sera versé au tribunal jusqu'à ce qu'une autre entente écrite ou une ordonnance du tribunal.

15.10 [ ] Le produit de la vente du foyer conjugal sera partagé entre les parties comme suit : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

**PARTAGE DES BIENS**

16.1 [ ] Les parties doivent partager leurs biens personnels conformément à la liste ci-jointe.

16.2 [ ] [ ] Le(a) requérant(e) [ ] L’intimé(e) doit verser un paiement de péréquation [ ] au (à la) requérant(e) [ ] à l’intimé(e) d'un montant de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_$ au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

16.3 [ ] Le paiement de péréquation doit être payé en versements comme suit :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

16.4 Les versements ci-dessus doivent être effectués avant le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

16.5 La présente ordonnance porte intérêt au taux d’intérêt après jugement [ ] énoncé dans la *Loi sur les tribunaux judiciaires* [ ] de\_\_\_\_\_\_\_\_\_% par année à compter de la date de cette ordonnance. Un versement impayé ne porte intérêt qu’à compter de son échéance.